
Les traces de l'histoire. *Rwanda 1994 : descente en enfer*

FABRICE PICON

Université de Penn States (E.-U.).

Le « dernier génocide du XX^e siècle » a fait environ un million de victimes en cent jours. Environ : c'est l'une des horreurs discrètes d'un génocide que d'estimer les victimes à une centaine de milliers près. Raconter l'horreur d'un génocide, c'est combattre les approximations et les abstractions pour donner à des chiffres un visage, à des mots des paroles, à des événements des actes. Raconter c'est donc personnifier, mettre une histoire dans l'histoire, singulariser le diffus historique. Or, il faut donner à la volonté narrative une forme qui *de facto* produira le contenu. Il faut choisir le médium.

La bande dessinée *Rwanda 1994 : Descente en enfer*¹ raconte une histoire comme il y en a eu des milliers durant le génocide des Tutsi, celle d'une mère tutsi et de ses enfants et de leur lutte pour survivre au milieu d'un génocide. L'histoire de cette famille est, bien sûr, une perspective pour raconter une autre histoire, plus générale, celle du génocide et de certaines de ses particularités. Un récit pour raconter l'histoire. D'ailleurs, l'avertissement qui précède la bande dessinée et la préface le rappelle : « Même si les faits son historiques, les personnages sont de fiction. » Simple avertissement d'usage ? Friction entre faits et fiction ? La fiction vient-elle « déranger » la vérité historique, est-elle en retrait, en deçà de l'histoire factuelle ? Il y a souvent entre ce que l'on pourrait nommer avec Todorov² la « vérité d'adéquation » – établissement des faits, proche des historiens – et la « vérité de dévoilement » – dévoiler la nature d'un phénomène, proche des romanciers et autres écrivains de fiction – une limite trouble, floue, confuse : le travail de construction inhérent à tout auteur(e) travaillant avec des faits historiques requiert par la nature même de l'entreprise un aspect de

[1] Bien qu'il existe deux tomes dans la bande dessinée *Rwanda 1994* (le premier publié en 2005, le second en 2008), la présente analyse se concentrera sur le premier (« Descente en enfer »). Les deux tomes sont désormais disponibles dans un seul livre : Grenier Cécile, Alain Austini et Pat Masioni, *Rwanda 1994*, Grenoble, Drugstore, 2009.

[2] Todorov, Tzvetan, *Les morales de l'histoire*, Hachette, Paris, 1991.

sélection, de jugement, de discernement, de clairvoyance – d'interprétation donc. De dévoilement. L'histoire en tant qu'établissement des faits historiques est omniprésente dans la bande dessinée fictionnelle et c'est en fait l'un des objectifs avoués de l'auteure que de transmettre « pour la mémoire » ce qu'elle découvrait.

La bande dessinée en tant que telle est entourée de deux textes : le premier fait figure de préface et contient l'expérience et la motivation personnelle de l'auteure ; le second, qui clôt le livre, est un texte sur l'histoire collective du génocide, sorte d'histoire par les chiffres et les dates. Le texte introductif relate la naissance du projet, mélange de « curiosité intellectuelle » pour l'histoire coloniale (l'adjectif a son importance) de l'Afrique, de souvenirs personnels et d'émotions violentes. C'est aussi le lieu où l'auteure partage ce qui est le mouvement propre de l'historien(ne) : passage de témoin distant de faits historiques à auteur(e) d'un récit relatant ces faits.

L'auteure devient passeuse : Française en visite au Rwanda des années après le génocide, elle se trouve sur les sites des massacres où sont encore présents les squelettes quand les rescapés eux-mêmes insistent sur l'importance de filmer, d'enregistrer les traces des violences du génocide parce que « les sites disparaîtront peut-être un jour ». La trace matérielle peut se dissiper, il faut l'intervention humaine pour fixer la mémoire. Seulement, celui ou celle qui veut raconter, témoigner, partager, doit trouver les mots justes – ou du moins les plus adéquats possibles –, doit construire un discours sachant que le médium ne sera pas seulement forme de l'histoire mais participera de l'histoire au même titre que les faits – l'enchaînement des faits et son expression en mots sont une seule et même chose. Et c'est alors que l'auteure arpente les collines rwandaises que le médium de la bande dessinée l'interpelle : « un moyen pudique et fort de transmettre l'indicible ».

Rwanda 1994 raconte l'histoire de Mathilde, femme tutsi mère de trois enfants, qui se retrouve seule avec deux d'entre eux alors que le dernier, nouveau-né, a pu quitter le pays *in extremis* avec un couple d'amis franco-rwandais. Commence alors, pour Mathilde, son fils Paul et sa fille Marie, une lutte pour survivre au milieu des massacres.

LES TRACES DE L'HISTOIRE

Rwanda 1994 utilise les ressources de la bande dessinée pour dire *et* montrer *au présent* l'histoire du génocide. Comme le dit Cécile Grenier dans la préface, l'œuvre se veut un « récit en direct du Rwanda » – et d'ailleurs, aucun texte narratif ne figure si ce n'est quelques récitatifs ici et là. De fait, le lecteur se trouve dans le dialogue et dans l'espace, il entre à chaque pas dans un cadre momentané (la vignette) qui surgit d'un bloc, avec ses couleurs, ses perspectives, son physique. Alors que la bande dessinée se donne par images successives, par une suite d'instantanés, c'est le lecteur qui construit les liens entre elles, anime en quelque sorte les dessins et les paroles, les met

en mouvement – il rétablit par sa lecture une trame temporelle construite sur des données spatiales fixes³. En raison de cela peut-être, mais sûrement par la volonté des auteurs qui centrent le récit sur une histoire personnelle, l'histoire (en tant que faits passés), pourtant si présente, si pesante, se révèle par pistes, se présente par signes, se cache derrière certains indices. Le passé s'imisce dans les données présentes. L'histoire existe par les traces laissées derrière une expression, sous un uniforme, dans une question d'enfant ou avec la parole d'une vieille femme. Ces marques peuvent se synthétiser à l'intérieur de deux grands ensembles qui participent au génocide : l'histoire du Rwanda avec son passé et son histoire mais aussi la propagande génocidaire et la structure interne des responsables du génocide ; et l'histoire des Français et de la politique française au Rwanda avec la réaction du gouvernement dès le début des massacres massifs ainsi que l'implication militaire française au Rwanda en général. Les traces de ces deux ensembles, traitées séparément et respectivement dans les deux volets de l'article, sont le signe d'une histoire qui se trouve derrière la bande dessinée, comme cachée quelque part mais prête à sortir de l'ombre pour quiconque est prêt à l'aider – tel Paul, l'enfant qui se cache tant qu'il peut et sort de sa cachette quand la voie est libre ; ou plutôt, quand il semble que sa vie n'est plus en danger.

L'HISTOIRE DU RWANDA (RE)PRÉSENTÉE

L'histoire du Rwanda est riche en culture, histoire, traditions, et le récit des événements, des circonstances et des influences qui ont mené au génocide est complexe.



Illustration 1

L'espace d'une bande dessinée, en plus de toucher un public plus diversifié que les lecteurs de livres historiques, permet d'indiquer, de montrer, de signaler ces références historiques. Il en est ainsi des allusions faites à des événements et à des circonstances aussi divers que le début officiel du génocide, les conditions historiques qui l'ont préparé, la réécriture de l'histoire au Rwanda, la division sociale entre Hutu et Tutsi ou le rôle de la radio pendant le génocide.

En premier lieu, il y a l'histoire reconnue du génocide qui a une place dans le temps : une date, un lieu, puis un événement, un début. La date et le lieu sont indiqués dès la première case : « le 6 avril 1994, Arusha [Tanzanie], 17 h 50 », un

[3] « L'un des intérêts de cette forme récente me semble donc être de mettre en jeu, simultanément, deux dimensions quasi contradictoires, la première appartenant plutôt à l'ordre du temps, la seconde à celui de l'espace. » Benoît Peeters, « Comment lire une BD ? » cité par Arnaud de la Croix, *Pour lire la bande dessinée*, Bruxelles, De Boeck-Duculot, 1992, p. 26.

avion officiel de la République rwandaise avec un tapis rouge sur lesquels avancent les personnes embarquant dans l'avion. La seconde vignette, où commence l'histoire (fictionnelle) des personnages de la BD, comporte également une indication spatiale, « Kigali, Rwanda ». Durant les deux pages suivantes, l'histoire personnelle des habitants de Kigali et celle des passagers de l'avion se chevauchent et, alors que la mère des trois enfants éteint la lumière, c'est l'événement déclencheur : deux roquettes tirées depuis le sol par des personnages masqués abattent l'avion qui transportait les présidents du Rwanda et du Burundi. C'est le début (on pourrait dire « officiel ») du génocide qui coïncide avec le début de la bande dessinée au titre pour le moins évocateur en milieu de page : « Descente en enfer ». Ainsi le chevauchement de l'histoire factuelle et de la fiction se confond finalement au moment du déclic reconnu du génocide. La fiction entre dans l'histoire, et vice-versa.

Les premières bulles qui suivent cet assassinat et qui font référence au FPR (Front Patriotique Rwandais), aux Hutu, aux Tutsi⁴, et aux Belges, sont à lire comme une indication que la destruction de l'avion n'est pas le début mais plutôt le déclenchement d'horreurs dont les circonstances passées et présentes permettaient l'exécution. D'un point de vue historique, la séparation du peuple rwandais entre ethnies « Hutu » et « Tutsi » n'existait pas à proprement parler avant la période coloniale et l'occupation belge : « l'ethnicité au sens strict a été engendrée par l'État colonial⁵. » Ce sont les Belges qui, dans la mouvance des hypothèses scientistes (non pas scientifiques) et des



Illustration 2

théories des races, ont divisé un peuple qui, s'étant installé sur le territoire durant plus 2 000 ans, était uni par une langue commune (le Kinyarwanda), un système de croyances religieuses et philosophiques commun, et une culture qui valorisait la danse, les chansons, la poésie et la rhétorique⁶. Après la Première Guerre mondiale, les Belges, ayant succédé aux Allemands, ont favorisé la minorité tutsi pour gouverner (l'une des raisons étant que physiquement ils estimaient que les Tutsi étaient plus proches des Blancs) et il leur a fallu un moyen de définir l'identité ethnique de chaque individu, exigence évidente dans cette logique coloniale étant donné qu'ils limitaient les postes administratifs et l'éducation supérieure aux seuls Tutsi. La politique d'administration indirecte du pouvoir mandataire belge prend assise sur un ordre politique préexistant, certes, mais les colonisateurs, qui divisent la société selon « trois axes essentiels : féodalisation,

(4) Les termes en kinyarwanda sont par convention invariables en français dans la mesure où en kinyarwanda la marque du pluriel est différente.

(5) Jean-Pierre Chrétien, « Hutu et Tutsi au Rwanda et au Burundi », in Jean-Loup Amselle et Elikia M'Bokolo (dir.), *Au cœur de l'ethnie. Ethnies, tribalisme et État en Afrique*, Paris, La Découverte, 1999 [1985], p. 150.

(6) Cf. Alyson Des Forges, *Leave None to Tell the Story*, New York, Human Rights Watch, p. 31. Disponible en intégral sur Internet. www.hrw.org/legacy/reports/1999/rwanda/Geno1-3-09.htm#TopOfPage

politique des races et ségrégation culturelle⁷ », créèrent la stricte séparation. Le physique n'étant pas suffisant et franchement pas évident, la généalogie bien trop compliquée, sans parler de la langue et de la culture communes, les Belges ont ordonné dans les années 1930 que chaque Rwandais se définisse ethniquement par écrit (Hutu, Tutsi ou Twa) et ainsi pour chaque nouveau-né. Il ne restait plus qu'à l'indiquer sur la carte d'identité et sur les registres des gouvernements locaux. La rigidité d'un tel



Illustration 3

classement était le premier pas vers un affrontement interne sur des bases ethniques (ou raciales, ou tribales, ou de castes – aucun de ces termes n'est rigoureusement approprié). Les concepts liés à la race étaient en fait étrangers à la pensée rwandaise comme le rappelle Dominique Franche : « Être hutu, tutsi ou twa était un fait purement social. En aucun cas un fait biologique ou pensé comme tel. Mais c'est ainsi que le conçurent les colonisateurs : les Tutsi appartenaient, selon eux, à une « race de seigneurs » dominant le pays⁸. » L'évolution des termes « hutu » et « tutsi » est d'ailleurs essentielle pour saisir à quel point les initiatives coloniales imposèrent une vision raciale de la société rwandaise, vision totalement étrangère à la population du pays⁹.

Il faut également préciser qu'au cours du siècle, et surtout depuis la prise de pouvoir par la majorité hutue en 1961, l'histoire fut réécrite, transformée, révisée. Ainsi, des Européens qui prétendaient que les Tutsi étaient plus proches d'eux physiquement (et la juxtaposition du physique et du moral est une des bases du racisme) aux Hutu génocidaires qui considèrent les Tutsi comme des immigrants venus d'Éthiopie, il existe une filiation. La bande dessinée inscrit l'une de ces traces des réécritures de l'histoire lorsque l'un des génocidaires dit : « Les Tutsis ont débarqué d'Éthiopie pour voler nos terres. » Mais une autre piste, plus tangible encore, est donnée quand, un peu plus tôt, l'un d'entre eux parle d'une vieille qui rentre « par voie express dans son pays », c'est-à-dire par la rivière Nyabarongo. Or, ceci est l'écho d'un discours de Léon Mugesera en novembre 1992 alors qu'il est vice-président du MRND (Mouvement Révolutionnaire et National pour le Développement) :

Et moi de répartir : « Tu dois être sourd et illettré, moi je t'apprends que votre pays, c'est l'Éthiopie, et que nous allons vous expédier sous peu chez vous via le Nyabarongo en voyage express. Voilà. Je vous répète donc que nous devons vite nous mettre à l'ouvrage¹⁰. »

Quelques mots derrière lesquels se cache l'histoire tragique du génocide. Il en est de même, d'ailleurs, pour le rôle central de la rivière dans la bande dessinée

[7] Jean-Pierre Chrétien, « Hutu et Tutsi au Rwanda et au Burundi », *op. cit.*, p. 142.

[8] Franche, Dominique, *Généalogie du génocide rwandais*, Bruxelles, Éditions Tribord, 2004, p. 25.

[9] Cf. Jan Vansina, *Le Rwanda ancien. Le royaume nyiginya*, Paris, Karthala, 2001, p. 172-178.

[10] Jean-Pierre Chrétien, *Les médias du génocide*, Paris, Éditions Karthala, 1995, p. 56.

Illustration 4

où tant de Tutsi furent exécutés et tant de cadavres finirent par échouer – ce qui d'ailleurs a rendu difficile le décompte des victimes. Ainsi le TPIR (Tribunal Pénal International pour le Rwanda) a reconnu, notamment lors du procès de Jean-Paul Akayesu et grâce entre autres au travail du Dr. Alyson Des Forges, que de nombreux cadavres ont été jetés de façon systématique dans le fleuve Nyabarongo avec l'intention de « renvoyer les Tutsis à leurs origines », de les faire « retourner en Abyssinie », conformément à l'idée que les Tutsi constitueraient un groupe « étranger » au Rwanda¹¹ ».



Cette distinction entre « Hutu » et « Tutsi » est à la base du génocide et à plusieurs endroits dans la BD les auteurs s'y réfèrent. C'est tout d'abord une question de vie ou de mort : être Tutsi, c'est être condamné à mort. Telle est la situation au premier barrage où les mots ne peuvent sauver ; à ce moment, seul l'argent permet d'acheter des vies (ou du temps ?). La question simple mais fondamentale, c'est une enfant qui la pose : la petite Marie demande à sa mère : « Mais moi maman, je suis hutu ou je suis tutsi ? » Un enfant peut comprendre les oppositions tangibles mais définir l'identité de cette manière ne fait aucun sens, les termes n'ont aucun référent conceptuel manifeste si ce n'est pour leur application dans les événements tragiques qui se déroulent. Et d'ailleurs, plus loin, la petite Marie – et ce seront ses derniers mots avant sa mort – pose une question qui, adressée à sa mère, est une question qui demande une réponse historique sous des apparences biologiques : « Maman, je veux être hutu. Pourquoi tu nous as fait tutsi ? » Le lecteur sait bien que la mère de Marie ne les a pas « fait » tutsi, et la question retentit alors de manière plus profonde, plus historique : qui a « fait » les Tutsi ? Sa question, profonde mais à l'apparence anodine, résonne de la même manière que l'image, au début du livre, de Marie portant sa poupée contre le mur avec la lumière derrière elle : l'ombre sur le mur de la poupée pourtant enfantine est effrayante – et surtout bien plus grande et plus menaçante que ce qu'elle tient dans la main.

L'histoire des violences passées apparaît régulièrement dans une phrase ou une image à l'apparence insignifiante. Ainsi, le lendemain de l'assassinat du président, le fils de Mathilde, Paul, associe le pillage et les meurtres passés d'une famille dont il se souvient malgré son jeune âge (« Je me rappelle bien parce que Kabera était mort mais il me regardait encore ») à des événements présents. Mais c'est surtout la vieille

[11] Tribunal Pénal International pour le Rwanda, Jugement de Jean-Paul Akayesu, 120. Disponible sur : <http://69.94.11.53/FRENCH/cases/Akayesu/judgement/3.htm>.

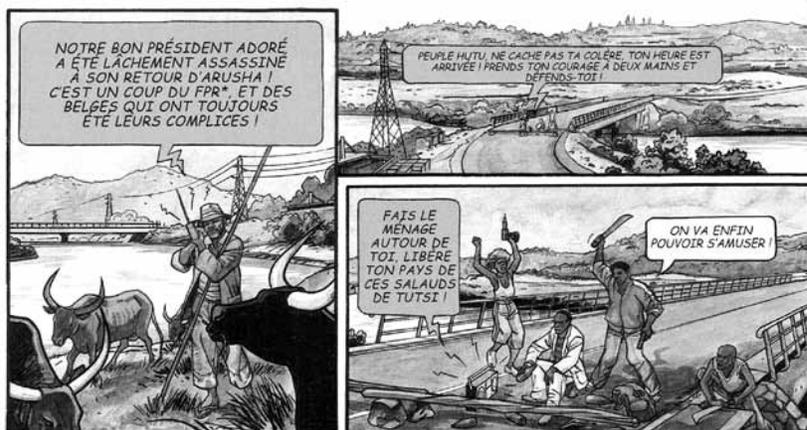


Illustration 5

femme cachée dans un tonneau pour échapper aux tueurs qui livre sa part d'histoire de violences passées : elle a « traversé tous les pogroms et massacres depuis 1959 » et a « même survécu au petit génocide de 1973 ». À ce propos, rappelons qu'en 1959 la mort de Mutara Rudahigwa, au pouvoir depuis 1931, est suivie d'affrontements, de massacres, d'exils pour des milliers de Tutsi et de centaines de morts, jusqu'aux élections de 1961 et la « révolution hutu » qui voit la fin de la monarchie et le début des Hutu au pouvoir. En 1973, d'autre part, le général Juvénal Habyarimana prend le pouvoir par un sanglant coup d'État qui fait de nombreuses victimes. Il semble alors que les dissensions parmi les Hutu pour le pouvoir entre le sud et le nord du pays se résolvent avec la perspective d'un ennemi commun, les Tutsi. Et, tel un autre signe, la vieille femme qui a survécu à toutes ces horreurs depuis presque un demi-siècle ne peut échapper à ce génocide : comme si, à ce moment de l'histoire au Rwanda, il n'y avait aucun endroit où se cacher. En effet, elle est dévorée par un chien qui l'a trouvée dans son tonneau, sous les cris d'encouragement d'une milicienne (« Vas-y, bouffe-la ! »).

De plus, une différence essentielle entre le génocide de 1994 et les massacres passés est le rôle de la propagande à la radio. Dans la BD, on aperçoit l'importance de la RTL (Radio Télévision des Mille Collines) : c'est elle qui non seulement « motive les troupes », renforce la distinction indispensable en temps de guerre entre « nous » et « eux », identifie les Tutsi à des « cafards » (*inyenzi* en kinyarwanda), diffuse de la désinformation (« c'est un coup du FPR »), mais aussi et surtout donne des instructions précises sur les personnes à attraper et à tuer, transmet des messages tels que des primes pour la vie de Tutsi, et ce jusqu'à donner des indications spatio-temporelles précises. Le rôle qu'a joué la RTL dans le génocide est considérable et c'est pourquoi dans la BD, dès les trois premières images qui suivent l'assassinat du président Habyarimana, on peut voir un paysan écoutant la radio et les miliciens sur le pont prêtant l'oreille

à la voix des propagandistes. La diffusion de la désinformation en même temps que les indications concernant la marche à suivre sont instantanées et primordiales dans la suite et le cours des événements.

Il faut également noter que Mathilde, alors qu'épuisée elle s'assoupit, revoit les images de son viol commis durant la guerre civile de 1990-93 qui a précédé le génocide. Or le violeur est un soldat français. Et c'est là un élément important de la BD : la mise en images et en texte de la participation des soldats français dans le génocide des Tutsi.

L'HISTOIRE DE LA FRANCE AU RWANDA

Il est extrêmement difficile pour les partis impliqués dans un conflit, proportionnellement aux risques en jeu et aux pouvoirs en place, de s'entendre sur des vérités (d'adéquation ou de dévoilement). Au-delà de la simple négation d'un fait ou d'un événement (« Moi, je ne crois pas au génocide¹² »), posture extrême, c'est la construction d'un contexte historique justifiant les tueries qui est l'activité favorite des négationnistes. Dans le cas du Rwanda, c'est faire appel à l'argument de la guerre civile, d'un « antagonisme ancestral entre les Hutu et les Tutsi », d'une « colère populaire » ou encore de l'existence d'un « double génocide »¹³. Dans le cas spécifique de l'implication de la France au Rwanda et de sa responsabilité dans le génocide, nul ne peut sérieusement nier, devant l'ampleur des écrits, des conclusions de diverses commissions, des témoignages et des résultats d'enquêtes personnelles, que la France, par l'intermédiaire de son gouvernement et de l'armée, était présente. Les questions du débat tournent plutôt autour du degré d'implication, de savoir si l'on peut parler de culpabilité dans le génocide, ou de complicité de génocide, ou d'aide au génocide, de responsabilité dans le génocide, de facilitation... Mais sur la présence française en tant que telle les faits sont là, les témoins parlent, les documents attestent : l'histoire laisse des traces¹⁴.

La bande dessinée *Rwanda 1994* a résolument pris le parti de partager cette part d'histoire du génocide. Elle fournit des indications explicites sur l'implication

[12] Cf. Hélène Dumas, « Banalisation, révision et négation : la "réécriture" de l'histoire du génocide des Tutsi », *Esprit*, n° 5, mai 2010, p. 87, note de bas de page n° 5 : « Moi, je ne crois pas au génocide » a déclaré le colonel Bagosora, l'un des principaux instigateurs du génocide, condamné à la prison à vie par le TPIR en 2008. Déclaration reprise dans *Libération*, 25 octobre 2005.

[13] Jean-Pierre Chrétien, « Le génocide du Rwanda : un négationnisme structurel », version développée disponible en ligne (<http://www.ldh-toulon.net/spip.php?article3981>) de l'article du même titre paru fin septembre dans *Hommes et Libertés*, n° 151.

[14] Cf., entre autres, le *Rapport de la Mission d'information parlementaire sur le Rwanda*, Paris, 1998 ; le *Rapport de la Commission nationale indépendante chargée de rassembler les preuves montrant l'implication de l'État français dans le génocide perpétré au Rwanda en 1994*, Kigali, 2008 (plus connu sous le nom de « Rapport Mucyo ») ; le rapport de la Commission d'Enquête Citoyenne publié sous la direction de Laure Coret et François-Xavier Verschave, *L'horreur qui nous prend au visage*, Paris, Éditions Karthala, 2005 ; Alyson Des Forges, *Leave None to Tell the Story*, *op. cit.*

de l'armée française et donne des pistes plus ou moins implicites sur la position du gouvernement français pendant et avant les massacres.

En fait, la première indication est subtile : la bande dessinée ouvre sur un couple franco-rwandais sur le point de se marier ; la fête célébrant leur mariage est prévue pour le 12 juillet à Paris qui, faut-il le rappeler, est l'anniversaire d'une des plus grandes fêtes populaires de l'histoire en France : la victoire de la coupe du monde de football en 1998. Le clin d'œil vis-à-vis de l'union prochaine des citoyens de ces deux pays sous le signe de célébrations populaires n'est autre qu'une prédiction – le génocide des Tutsi, après tout, fut qualifié de « génocide populaire¹⁵ ». L'histoire des relations entre la France et le Rwanda est à mettre sur le plan métaphorique d'un couple à la liaison intime et personnelle, « officialisée » depuis 1975 (année des fiançailles ?).

Les pressions d'un ensemble de lobbies (réseaux politico-affairistes, francophonie) ont favorisé le rapprochement franco-rwandais qui sera scellé en 1975 par une coopération militaire incluant probablement un accord secret de défense. Cette alliance a pris l'habituelle tournure familière, puis familiale, qui caractérise les relations entre le chef d'État français et ses homologues africains. En l'occurrence, ces relations ont été poussées jusqu'à la caricature par Jean-Christophe Mitterrand qui « copinait » avec le fils Habyarimana. Les trafiquants (y compris de drogue), certaines entreprises françaises coutumières des « marchés » africains, ainsi que le lobby militaro-africaniste ont rapidement pris leurs aises au Rwanda¹⁶.

Doit-on entendre, en accentuant l'analyse, que ce couple de presque vingt ans est sur le point de célébrer son mariage ? Que le lieu où regarder pour comprendre le rapport est Paris, et non Kigali ? La phrase de Jacques « Nous sommes en plein préparatif pour le mariage », est-ce une allusion à la préparation du génocide qui incontestablement existait depuis plusieurs mois avant avril 1994 ? Dans tous les cas, la relation entre la France et le Rwanda est personnifiée dans ce couple franco-rwandais et les suggestions qui résultent de ce rapprochement (le « mariage », l'importance de Paris pour la célébration, les « préparatifs ») en sont les conséquences logiques.

Au-delà de la date de l'assassinat du président rwandais, on entrevoit l'histoire d'un génocide planifié, préparé, annoncé même. Il y a tout d'abord la politique même du gouvernement qui dans les décennies précédant le génocide de 1994, a marginalisé la population tutsi « utilisée comme bouc émissaire de la *République hutu* rwandaise, émanation du Parmehutu (Parti du mouvement d'émancipation des Hutu)¹⁷ » où,

[15] Jean-Paul Kimonyo, *Rwanda. Un génocide populaire*, Paris, Karthala, 2008. Cf. également : Jean-Pierre Chrétien, « Le génocide du Rwanda : l'adhésion populaire à la violence extrême, dimensions politique et culturelle », *Studia Africana*, n° 12, mars 2001, p. 53-68.

[16] Jean-Paul Gouteux, *Un génocide secret d'État. La France et le Rwanda, 1990-1997*, Paris, Éditions Sociales, 1998, p. 51.

[17] *Ibid.*, p. 28.

entre autres, « les massacres aveugles de populations civiles avaient déjà été utilisés en 1961-1964 comme un moyen de pression pour dissuader les Tutsi réfugiés à l'extérieur, de revenir au Rwanda¹⁸. » La préparation culturelle et sociale remonte à plusieurs dizaines d'années, dès le changement des rapports de pouvoir entre Hutu et Tutsi :

Je crois que l'idée du génocide a germé en 1959, quand nous avons commencé à tuer des lots de Tutsis sans éprouver de punitions ; et nous ne l'avons jamais enterrée profondément depuis... Nous, on se disait que les Tutsi étaient devenus de trop, mais ce n'était pas une idée préoccupante. On en parlait, on oubliait, on patientait... Comme pour les travaux de culture, on attendait la bonne saison. La mort de notre président a été le signal du chaos final. Mais comme pour la récolte, c'était ensemencé d'avant¹⁹.

Le « petit génocide » de 1973 est à son tour évoqué dans la BD. Mais, plus proche du mois d'avril 1994, les indices sur la possibilité d'un génocide à venir sont manifestes dans la société rwandaise :

D'abord, à Kigali en 1993-1994, on aborde souvent dans la conversation la possibilité d'un génocide. Un magazine peut, froidement, titrer en première page : « *Au fait, la race tutsi pourrait être éliminée* », sans choquer ni même surprendre personne. [...]

Des listes de noms sont prêtes. D'abord limitées, elles s'allongent et on finit par les voir²⁰.

Pour insister un peu plus sur l'évidence de ce qui allait venir, peut-être serait-il judicieux de citer ce que le journal *Kangura* (l'un des médias politiques extrémistes) posait comme question en janvier 1994 : « Qui survivra à la guerre de mars ? [...] Les masses vont se soulever avec l'aide de l'armée et le sang coulera librement²¹. » En janvier 1994, cela faisait déjà quelques années que le sang coulait. Entre 1990 et 1994, « au total, c'est entre 15 000 et 20 000 personnes qui seront assassinées en toute impunité durant ces quatre années qui précèdent le génocide²². » Pour beaucoup, « toutes les manifestations du génocide de 1994 étaient présentes de 1990 à 1993. Ces crimes étaient organisés par l'État²³. » Ce qu'il faut retenir, c'est que toute organisation, gouvernementale ou non, présente au Rwanda durant ces années, était au courant de ces crimes. Et, en fait, quiconque y prêtait attention en France pouvait savoir. Les paroles désormais célèbres de Jean Carbonare, Président de l'association *Survie* et chargé d'une enquête par la Fédération internationale des droits de l'homme à l'époque, au journal télévisé d'Antenne 2 le 24 janvier 1993, avec images des fosses

[18] *Ibid.*

[19] Jean Hatzfeld, *Une saison de machettes*, Paris, Le Seuil, 2003, p. 268.

[20] Gérard Prunier, *Rwanda, 1959-1995*, Paris, Éditions Dagorno, 1997, p. 267.

[21] *Kangura*, n° 55 de janvier 1994. Cité dans : Jean-Paul Gouteux, *Un génocide secret d'État. La France et le Rwanda, 1990-1997*, op. cit., p. 30.

[22] Colette Braeckman, *Nord-Éclair* du 22 avril 1995.

[23] Jean-Paul Gouteux, *Un génocide secret d'État. La France et le Rwanda, 1990-1997*, op. cit., p. 59.

communes à l'appui, ne sont qu'un exemple de l'ampleur des connaissances sur « la systématisation, l'organisation de ces massacres » et de la responsabilité de la France²⁴.

Il est certain que le journal *Kangura* a vu juste en disant que les masses se soulèveront avec l'aide de l'armée. Sans elle, pas d'organisation, pas d'armes (il n'y avait pas seulement des machettes), pas de massacres à grande échelle. Peut-être le journal aurait-il dû poursuivre sa prédiction : « avec l'aide de l'armée française ». Si l'armée rwandaise existe en 1994, c'est en grande partie grâce à la France. La trace de cette histoire est présente dans la BD, entre autres lors de l'échange entre le soldat rwandais et le soldat français :



Illustration 6

Soldat rwandais : – Je suis d'accord on ne devrait compter que sur les militaires ! Nous au moins on a eu une bonne formation n'est-ce pas ?!

Soldat français : – La meilleure ! Quand je repense à tout ce que qu'on a sué pour vous faire entrer nos techniques dans le crâne !

S.r. : – Bien sûr on était intoxiqués par les belges !!!

S.f. : – Avoue que ces salauds sont des amateurs comparés à nous...

Un échange significatif. On peut y lire l'effort de l'armée française pour former les soldats rwandais, les relations coloniales rivales entre Français et Belges, et celles amères entre les Rwandais et leurs anciens colonisateurs. C'est avec l'opération *Noroit* (Octobre 1990-Décembre 1993), sous couvert de « la justification récurrente de l'intervention : la protection des ressortissants²⁵ » et hors de tout contrôle parlementaire, que Mitterrand et l'Élysée ont engagé la France « dans une guerre secrète contre les soldats du FPR²⁶ ». Mais surtout, l'armée française a formé l'armée rwandaise, celle-là même qui fut au centre de l'organisation du génocide en 1994. Grâce à la France, les FAR sont passées d'environ 5 000 hommes en 1990 à 50 000 à la fin de l'année 1993. Dès la décision de soutenir militairement le régime du Président rwandais Habyarimana (octobre 1990), « le soutien au régime est justifié par le thème pseudo-démocratique du pouvoir légitime du peuple majoritaire²⁷ » puis, dès le début de l'année 1991, comme le montre le compte rendu d'une réunion à l'Élysée, « il s'agit dans le même temps de réagir à une

(24) « On a parlé d'affrontements ethniques mais en réalité il s'agit de beaucoup plus [...] C'est une politique organisée que nous avons pu vérifier malheureusement. [...] Derrière tout ça il y a un mécanisme qui se met en route et on a parlé de purification ethnique, de génocide, de crime contre l'humanité. [...] Notre pays, qui supporte militairement et financièrement ce système a une responsabilité. [...] J'insiste beaucoup, nous sommes responsables, vous aussi Monsieur Masure vous pouvez faire quelque chose, vous devez faire quelque chose. » (Interview de Jean Carbonare au journal télévisé d'Antenne 2, le 24 janvier 1993.)

(25) Rafaëlle Maison, « Que disent les "Archives de l'Élysée" ? », *Esprit*, n° 5, mai 2010, p. 140-141.

(26) Jean-Paul Gouteux, *Un génocide secret d'État. La France et le Rwanda, 1990-1997*, op. cit., p. 54. « La guerre secrète de l'Élysée en Afrique de l'Est » est le titre d'un article de Stephen Smith dans *Libération* du 11 juin 1992.

(27) Rafaëlle Maison, « Que disent les "Archives de l'Élysée" ? », op. cit., p. 140.

agression, de résister contre le “front anglophone”, de soutenir le peuple majoritaire contre une “minorité” “conquérante”²⁸. »

Les auteurs qui travaillent sur l’implication de la France au Rwanda entre 1990 et 1994 exposent des informations parfois choquantes, souvent passées sous silence dans le discours officiel, et les relations de cause à effet sont lourdes de conséquences²⁹. Aujourd’hui, la formation par des militaires français, en plus des soldats rwandais, de miliciens qui deviendront des auteurs essentiels du génocide, est un des sujets qui n’a pas fini d’être discuté³⁰. Le moins que l’on puisse dire, avec Sharon Courtoux, est que « le soin que les autorités françaises mettent à essayer de dire qu’elles n’ont jamais rien eu à voir avec la formation des miliciens nous conduit tout de même à penser que nous devons poursuivre nos recherches³¹. » En effet, la Commission parlementaire notait dans son rapport qu’il n’existait pas d’affirmation « sérieusement étayée à ce jour [1998], d’entraînement des milices par des soldats français³². » Mais l’existence de témoignages (notamment recueillis par la Commission d’enquête citoyenne) et le fait que les militaires français ont été interrogés par la Mission parlementaire à huis clos (ou qu’on leur a simplement demandé de se taire, comme dans le cas de Thierry Prunghaud, adjudant-chef du GIGN en 1992³³), méritent que la question reste posée, et surtout que la réponse soit approfondie³⁴. Les témoignages, d’ailleurs, restent l’une des sources primaires majeures pour quiconque s’intéresse à la question. Pendant son séjour au Rwanda à la recherche de témoins, Cécile Grenier, l’auteure de la BD, a noté dans ses carnets le surnom que les habitants donnaient aux militaires français : les *Interahamwe* blancs³⁵. C’est en gardant à l’esprit les controverses au sujet de l’implication des militaires français pendant les années 1990-1994 qu’il faut considérer, dans la BD, le viol de Mathilde par un soldat français à l’époque de l’opération *Noroît*. La suggestion faite

[28] *Ibid.*, p. 143.

[29] Jean-Paul Gouteux, par exemple, écrit : « Faisant passer les FAR de 5 000 à 50 000 hommes, la coopération militaire française a mis sur pied et formé les principaux acteurs du génocide, en même temps que ceux-ci en réalisaient les premiers essais. *Noroît* coûtera à la France quelque 200 millions de francs par an. », in Jean-Paul Gouteux, *Un génocide secret d’État. La France et le Rwanda, 1990-1997*, op. cit., p. 60.

[30] Il apparaît notamment dans les dossiers récents que consacrent les revues *Esprit* de mai 2010 (op. cit.) et XXI, n° 10, avril-mai-juin 2010, en particulier les articles révélateurs de Jean-François Dupaquier, « Là-haut sur la colline de Bisesero », p. 31-39, et celui de Jean-Pierre Perrin, « Barril, “l’affreux” », p. 52-61.

[31] Citée dans le Rapport de la Commission d’Enquête Citoyenne, op. cit., p. 35.

[32] *Rapport de la Mission d’information parlementaire sur le Rwanda*, op. cit., p. 370.

[33] Cf. Jean-François Dupaquier, « Là-haut sur la colline de Bisesero », op. cit. et l’interview de Thierry Prunghaud par Laure de Vulpian sur France Culture le 22 avril 2005 aux journaux de 8 heures, 13 heures et 18 heures.

[34] D’un point de vue strictement juridique, l’estimation de la complicité de la France dans le génocide est possible, et les conséquences mesurables. Cf. Géraud de La Pradelle, *Imprescriptible. L’implication française dans le génocide tutsi portée devant les tribunaux*, Paris, Les Arènes, 2005.

[35] « La Nuit rwandaise », n° 3, 7 avril 2009, Paris, Éditions L’Esprit frappeur, 2009. Disponible sur Internet : www.millebords.org/spip.php?article10953. Les *Interahamwe* furent la plus importante des milices rwandaises, responsable de la plupart des massacres.

par la bande dessinée concernant cette opération questionne le discours officiel de « protection des ressortissants ».

Si l'opération *Noroît* avait donc pour couverture médiatique de la part du gouvernement français l'excuse « humanitaire », il en sera de même pour l'opération *Amaryllis* (avril 1994) qui, comme l'opération déclenchée en octobre 1990, avait pour but annoncé l'évacuation des ressortissants français et européens. La BD reprend le discours officiel et le met dans la bouche d'un soldat français qui refuse d'évacuer quiconque n'est pas Français. Il dit clairement que « les ordres sont formels. Il n'a jamais été question d'évacuer le moindre Rwandais. » C'est un fait :



Illustration 7

Alors que l'horreur se déroulait, on abandonnait délibérément aux tueurs tous les membres tutsis des services de l'ambassade et de la coopération. Des employés qui travaillaient à l'ambassade depuis vingt ans n'ont pas été épargnés. Aux familles tutsies du personnel qui suppliaient d'être évacuées, madame Marlaud, la femme de l'ambassadeur a répondu : « On n'évacue pas les Rwandais. » Au centre culturel même réponse : « Nous ne pouvons pas vous prendre, ça n'est pas dans notre mandat³⁶. »

En fait, le mandat implicite fut aussi d'évacuer certains planificateurs des tueries qui se passaient au même moment en ville, tel « le ministre de la Santé Casimir Bizimungu, l'un des piliers du régime, ancien ministre des affaires étrangères » ou encore « le ministre du Plan, Augustin Ntirabatware soupçonné d'être un haut responsable du journal *kangura* »³⁷. Alors quand Jacques dit qu'« officiellement votre opération Amaryllis est une opération humanitaire. Ces gens-là sont en danger », le mot important est « officiellement » et il faut préciser que seulement certaines personnes en danger ont le droit à la protection : Français, Européens, mais également Hutu au pouvoir, responsables du génocide. Le gouvernement provisoire et génocidaire a d'ailleurs été reconnu officiellement par le gouvernement français pendant le génocide.

Gérard Prunier restitue l'ambiance de cette évacuation : « Quelques Tutsi réussissent à embarquer à bord de camions en route pour l'aéroport : ils doivent descendre des véhicules au premier barrage de la milice et ils sont massacrés sous les yeux de soldats français ou belges qui, conformément aux ordres, ne réagissent pas. Dans d'autres cas, des Rwandais mariés à des Européens se voient refuser l'accès à bord ; une femme russe mariée à un pharmacien tutsi n'est pas seulement forcée d'abandonner son mari, mais elle doit supplier, en larmes, pour être autorisée à emmener ses enfants métis³⁸. »

[36] Jean-Paul Gouteux, *Un génocide secret d'État. La France et le Rwanda, 1990-1997*, op. cit., p. 68.

[37] Pascal Krop, *Le génocide franco-africain*, cité dans Jean-Paul Gouteux, *Un génocide secret d'État. La France et le Rwanda, 1990-1997*, op. cit., p. 67.

[38] Jean-Paul Gouteux, *Un génocide secret d'État. La France et le Rwanda, 1990-1997*, op. cit., p. 70.



Illustration 8

En contraste avec ce passage, la bande dessinée est plutôt généreuse : même si Mathilde et deux de ses enfants restent derrière, la fiancée de Jacques arrive à embarquer dans un camion avec le bébé de Mathilde dans ses bras. Quant au personnage français qui, dans la BD, crie à Jacques : « Laisse les Rwandais régler leurs comptes entre eux ! C'est pas nos oignons ! », il ne fait vraiment que répéter le message du gouvernement français en public. En plein génocide, « Bruno Delaye (qui a succédé en 1992 à Jean-Christophe Mitterrand), expliquait à l'historienne Alison Des Forges que «chez les Africains, les massacres étaient une pratique habituelle qui ne pouvait être facilement éliminée»³⁹. L'attitude du gouvernement français est symptomatique d'un comportement illustré par le personnage qui considère que « ce n'est pas nos oignons », ou par le Président de la République française de l'époque, François Mitterrand, lorsqu'il dit que « dans ces pays là, un génocide c'est pas trop important⁴⁰ ». Ce qu'il faut tout de même rappeler, même si ce n'est pas visible dans la BD, c'est que la France a livré des armes au gouvernement rwandais tout au long de l'opération *Noroît* et que, même après les accords d'Arusha interdisant la vente d'armes, ces ventes ont continué⁴¹.

De même que l'opération *Noroît* est suivie de l'opération *Amaryllis*, la bande dessinée fait suivre l'épisode du viol de Mathilde (en 1993) par un échange entre un soldat des FAR et un soldat français qui conclut : « Il va m'entendre [Dieu]. On s'occupe du ménage : ici, pas un inyenzi ["cafard" en kinyarwandais] ne passera, même pas une femme, pas un enfant. Jusqu'au fœtus qui ne touchera plus terre ! » D'une part ces paroles suggèrent une participation active des troupes françaises aux massacres et la complicité sur le terrain entre les soldats, mais d'autre part elles évoquent la mentalité et la logique des criminels : déshumanisation des victimes – ce sont des cafards, terme répété continuellement sur les ondes de la RTLM et par le gouvernement génocidaire – et volonté, spécifique à tout génocide, d'éliminer complètement un groupe, et donc de se débarrasser non seulement de ce qui peut vivre, mais aussi de ce qui peut naître. Il s'agit d'éliminer jusqu'à la possibilité d'une vie tutsi.



Illustration 9

[39] Jean-Paul Gouteux, « Mémoire et révisionnisme du génocide rwandais en France. Racines politiques, impact médiatique », disponible sur internet : <http://nuit.rwandaise.free.fr/actu/memoire-revisionnisme.htm>

[40] Confidance de François Mitterrand à des proches au cours de l'été 1994, rapportée par Patrick de Saint-Exupéry, *Le Figaro* du 12 janvier 1998.

[41] L'article de Jean-Pierre Perrin « Barril, «l'affreux» » (*op. cit.*) apporte d'ailleurs de nouvelles informations à ce sujet. Cf. également Mel McNulty, « French Arms, War and Genocide in Rwanda », *Crime, Law and Social Change*, n° 33, 2000, p. 105-129 et Mehdi Ba, *Rwanda, 1994. Un génocide français*, Paris, Éditions l'esprit frappeur, 1997, p. 25.

RE-PRÉSENTER

Ici se trouve peut-être le nœud conceptuel d'une bande dessinée sur un génocide. L'inhumanité des actes qui constituent un tel événement est à peine imaginable. La violence barbare, la cruauté systématisée, la mécanique génocidaire inventive dans sa monstrosité sont, dans l'absolu, inexprimables. Incompréhensibles, sûrement. « Si la comprendre [la haine nazie] est impossible, la connaître est nécessaire, parce que ce qui est arrivé peut recommencer, les consciences peuvent à nouveau être déviées et obscurcies : les nôtres aussi⁴². » Il ne faut donc pas renoncer à la représentation d'une réalité violente et indicible, à sa narration, au besoin humain de laisser des traces, mais au contraire promouvoir les formes artistiques qui permettent de faire prendre conscience d'un événement injuste et injustement oublié, lâchement gardé sous silence par nombre d'entre nous. La bande dessinée *Rwanda 1994* arrive à représenter l'inimaginable violence humaine et personnelle d'un drame collectif sans tomber dans l'obsécinité d'une violence gratuite, indécente et vulgaire. C'est cet équilibre, cette subtilité de représentation, qui est l'enjeu de tout médium et de toute œuvre d'art face à un tel sujet. Or c'est dans une certaine mesure injuste qu'une œuvre d'art doit répondre d'une telle exigence artistique, car la réalité des événements ne s'embarrasse pas de telles considérations, de tels équilibres dans la représentation – la réalité, par essence, ne devient représentée qu'après coup. La réalité *est*, la représentation est *pensée*. Pour apprécier la façon dont *Rwanda 1994* dit l'horreur sans être horrible, il est peut-être nécessaire de contraster le travail des auteurs avec ce témoignage cru et horripilant d'une équipe de *Médecins sans Frontières* :

À notre arrivée, une bande de badauds commentait le spectacle en crachant sur les cadavres encore chauds d'une famille parmi tant d'autres, prise au sein du carnage. Les enfants étaient là, en contrebas d'un chemin de terre raviné par les pluies. Jean-de-Dieu était recroquevillé, une boule de chair de sang, juste un filet de regard sorti droit du néant, un regard sans vision fixait un autre corps : Marie-Ange, lovée sur un tronc d'arbre, les bras ballants, les jambes écartelées souillées d'excréments, de sperme et de sang, l'anus n'étant qu'une plaie béante. Dans sa bouche un sexe coupé à la machette, celui de son père. Dans un trou d'eau puante gisaient quatre corps découpés, empilés, leurs parents et frères aînés. [...] Il a onze ans, sa sœur neuf. Il nous explique [*après plusieurs jours de soins intensifs*] avec des mots d'enfant ce qu'est une fellation, qu'il a dû faire, à plusieurs reprises, à des gamins et à des hommes. Avant d'être laissé battu pour mort, il a assisté au viol de sa petite sœur et au massacre de sa famille⁴³.

Les mots et les images, si terribles soient-ils, ne pourront jamais, *jamais*, atteindre la violence et l'horreur des massacres. Surtout dans le cas du génocide des Tutsi : dans l'histoire de l'humanité, une telle extermination d'un peuple n'a jamais été égale en

[42] Primo Levi, *Si c'est un homme*, Paris, Julliard, 2005, p. 311.

[43] René Caravielhe, « Rwanda : 13 avril-19 mai », *Médecins sans frontières info*, n° 30, mai-juin 1994.

intensité – environ 8 000 morts par jour pendant une centaine de jours – et en pratique – le génocide est complètement personnalisé, le « premier “crime de masse” réalisé par une “masse”⁴⁴. » S’agissant de la complicité française dans ces massacres, ce sujet controversé est encore lieu de débats – bien trop rares chez les intellectuels au vu de la gravité, de la spécificité et de l’unicité d’un tel événement, mais ils sont présents néanmoins. Par exemple, le rapport de la Commission d’enquête citoyenne intitulé *L’horreur qui nous prend au visage* – en référence aux mots de François Mitterrand à la télévision – présente une série de conclusions relatives à l’engagement français au Rwanda. Notons la conclusion suivante avec en tête les paroles du soldat français fictif dans la BD :

– 5.5 la Commission a recueilli une série de témoignages qui portent des accusations très graves contre certains militaires français, accusés non seulement d’avoir laissé en paix les génocidaires, mais encore d’avoir coopéré avec eux, voire de les avoir incités à « finir le travail » en « purgeant » notamment la poche de résistance de Bisesero, ou d’avoir aidé les miliciens à débusquer les survivants, ou de leur avoir livré des rescapés ; bien que ces témoignages évoquent un degré de complicité qu’elle ne pouvait imaginer, la Commission estime qu’il n’est pas possible de ne pas chercher à les vérifier, dans la mesure où des survivants et des miliciens repentis soutiennent des récits concordants⁴⁵.

Considérant à la fois la constellation de faits, témoignages et documents à la disposition du public, mais également l’attitude défensive des représentants de l’État français depuis 1994 jusqu’à aujourd’hui en passant par la Mission d’information parlementaire sur le Rwanda en 1998 qui ne fait état que d’« erreurs d’appréciations », on ne peut que demander plus de clarté, plus de vérité. En prenant le parti d’exposer la participation de la France dans le génocide, les auteurs de la BD ont évoqué un sujet qui fait face à une volonté politique de faire garder le silence sur un épisode sombre de l’histoire de la politique étrangère de la France. Si certaines traces d’histoire dans la bande dessinée sont discrètes ou subtiles, l’implication militaire de la France est pour le moins explicite, et ce n’est pas un hasard : c’est peut-être que cette histoire-là, aucun lecteur (français de surcroît) ne doit la manquer, la sauter, la passer sous silence. Il y a un devoir de mémoire.

L’analyse du texte et des images de la bande dessinée révèle donc une multitude de références à des événements qui débordent le cadre temporel et spatial du récit. Ces indications qui pullulent dans la BD de multiples façons (un mot, une image, une association, une suggestion) ne sont pas forcément évidentes, elles sont parfois discrètes, cachées, furtivement indiquées ; mais elles existent. L’un des buts avoués de l’auteure à l’origine du projet était d’écrire « pour la mémoire », l’un des effets est d’écrire pour le savoir. La conscience d’un événement passe par sa connaissance et

[44] Patrick De Saint-Exupéry, « La [dé]raison d’État », XXI, *op. cit.*, p. 29.

[45] Rapport de la Commission d’Enquête Citoyenne, *op. cit.*, p. 535.

celle-ci ne doit jamais se limiter à quelques domaines privilégiés, à un nombre restreint de type de discours. La bande dessinée, dans l'histoire culturelle, est une nouvelle approche et l'on ne peut que se réjouir de l'engouement récent de cet art pour les crimes les plus graves dans l'histoire de l'humanité, sombre patrimoine mondial. Le neuvième art a un unique regard imagé à apporter au devoir de mémoire, et il le fait avec un succès certain⁴⁶.

Rwanda 1994, prenant le parti de travailler la forme présente (pas de narration, peu de flash-back, concentration de l'histoire sur un lieu et un ou deux groupes de personnages), fait plonger le lecteur dans le direct, dans le moment présent. Ainsi l'histoire existe de manière sous-entendue, est indiquée par traces, marques, empreintes. Et l'analyse permet donc de dégager un sens de toutes ces directions : le génocide qui se déroule à ce moment-là a ses racines dans un pluriel d'histoires qu'il faut regarder, comprendre et rappeler pour discerner les éléments qui visent des coupables et des responsables et qui évoquent des circonstances aggravantes. L'œuvre de fiction a ici une part de vérité centrale puisqu'il ne s'agit pas seulement de créer une histoire sur fond historique, mais bien de témoigner de l'histoire par la fiction et de révéler des vérités historiques sous forme de signes plus ou moins explicites. Transmettre l'indicible requiert plus que des mots et des images : une humanisation, une historicisation. La vérité est sans cesse à dévoiler.

Illustrations extraites de : *Rwanda 1994*, l'intégrale

par Alain Austini, Cécile Grenier et Pat Masioni

© Éditions Glénat / Drugstore - 2009.

ill. 1 - p. 9 ; ill. 2 - p. 33 ; ill. 3 - p. 11 ; ill. 4 - p. 44, ill. 5 - p. 10 ;

ill. 6 - p. 45, ill. 7 - p. 12 ; ill. 8 - p. 12 ; ill. 9 - p. 45.

(46) De nombreuses BD sur des génocides ont été publiées dans les années 2000. Entre autres : Laurent Galandon et Viviane Nicaise, *Le Cahier à fleurs*, Bamboo, 2010 ; Paolo Cossi, *Medz Yeghern, Le grand mal*, Dargaud, 2009 ; *Séra, L'Eau et la terre*, Delcourt, 2009 ; Akira Fukaya et Ra Aki, *L'Enfant soldat*, Delcourt, 2009 ; Laurent Galandon et Monin Arno, *L'Envolée sauvage*, Bamboo, 2006 ; Farid Boudjellal, *Mémé d'Arménie*, Futuropolis, 2006 ; Pascal Croci, *Auschwitz*, Emmanuel Proust, 2002 ; Jean-Philippe Stassen, *Déogratias*, Dupuis, 2000.